

LES GLANEURS
ET LA GLANEUSE

AUX FILMS,
CITOYENS!

—
COLLÈGE

d'Agnès Varda



Directeur de publication

Jean-Marc Merriaux

**Directrice de l'édition transmédia
et de la pédagogie**

Béatrice Boury

Directeur artistique

Samuel Baluret

Chef de projet

Éric Rostand

Référentes pédagogiques

Audrey David et Nelly Carcy

Référente éducation et société

Anahide Franchi

Auteur du dossier

Marion Baudriller, professeur de lettres modernes

Chargée de suivi éditorial

Julie Betton

Mise en pages

Dimitri Bourrié

Conception graphique

DES SIGNES studio Muchir et Desclouds

Couverture et intérieur

© Ciné Tamaris, 2000

ISSN : 2102-6556

© Réseau Canopé, 2016

[établissement public à caractère administratif]

Téléport 1 – Bât. @ 4

1, avenue du Futuroscope

CS 80158

86961 Futuroscope Cedex

Les Glaneurs et la Glaneuse

2000, France, 82 minutes, couleur, documentaire.

Un film réalisé et commenté par Agnès Varda avec, dans leurs propres rôles, Claude Guilène, Jean Laplanche, Hervé, François, Salomon, Alain.

Collectif image : Stéphane Krausz, Didier Rouget, Didier Doussin, Pascal Sautelet, Agnès Varda.

Montage : Laurent Pineau, Agnès Varda.

Production et distribution : Ciné Tamaris.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L.122-4 et L.122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris) constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Sommaire

4	Introduction
5	Les valeurs citoyennes dans le film
9	Activités pédagogiques autour des valeurs citoyennes

Ce dossier pédagogique est édité par Réseau Canopé dans le cadre de l'opération « Aux films, citoyens ! » conduite en partenariat avec le Centre national du cinéma et de l'image animée, le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture.

Il propose une analyse du film au regard des valeurs citoyennes, ainsi que des activités pédagogiques autour de ces valeurs. Des ressources complémentaires sont disponibles sur reseau-canope.fr/aux-films-citoyens.

Un extrait commenté de ce film est également proposé sur reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique, site ayant pour objectif la transmission de valeurs républicaines.

Introduction

Donner la parole à ceux qui, par nécessité ou par choix, vivent en marge de notre société de consommation et d'abondance, tel est le projet que s'est fixé Agnès Varda, la réalisatrice du documentaire *Les Glaneurs et la Glaneuse*. Elle porte sur ces marginaux que nous refusons de voir un regard tantôt empathique, tantôt malicieux. Un regard fraternel, toujours.

Un peu partout en France, dans les champs comme dans les villes, Agnès Varda a rencontré glaneurs, grappilleurs et autres fouilleurs de poubelles, et les a filmés à l'aide de sa caméra numérique, légère et discrète. Qu'ils soient indigents, exclus malmenés par la vie, militants de la décroissance ou glaneurs du dimanche, tous ont en commun de ramasser ce que les autres jettent, laissent, abandonnent. Il en résulte une sorte de « *road-documentary*¹ » drôle, tendre et profond qui en dit long sur notre société : une société où l'on jette les pommes de terre en forme de cœur et qui exclut les gens cabossés.

¹ Agnès Varda, Note d'intention.

Les valeurs citoyennes dans le film

Alors qu'Agnès Varda en espérait un succès d'estime, *Les Glaneurs et la Glaneuse* a fait le tour du monde et reçu de nombreux prix. Longtemps après la sortie du film, elle continuait à recevoir chez elle, de la part de spectateurs conquis, des lettres, des collages, des petites trouvailles²... En filmant avec respect ceux qui vivent des restes des autres, en interrogeant des gestes simples comme *jeter* et *ramasser*, la cinéaste semble avoir touché quelque chose d'universel, un questionnement qui taraude toutes les sociétés industrialisées : qu'en est-il de la fraternité – celle de notre devise républicaine – lorsque certains doivent fouiller les poubelles pour se nourrir de ce que d'autres ont jeté ?



² Voir *Deux Ans après*, sorte de second volume des *Glaneurs*.

L'UN GASPILLE, L'AUTRE GLANE

Varda a donc pris sa petite caméra numérique et s'est lancée dans un « documentaire-routard-en-voiture³ ». Poussée par le hasard des rencontres, elle a interrogé des dizaines de glaneurs, le mot devenant ainsi un terme générique recouvrant de multiples nuances. Il y a ceux qui glanent dans les champs après la récolte, ceux qui grappillent dans les vergers ou les vignes, ceux qui récupèrent les encombrants, ceux qui fouillent les poubelles... et celle qui attrape au vol des images. Leurs motivations sont diverses : certains le font par nécessité, d'autres par conviction ou par plaisir.

Tous ont en commun l'horreur du gâchis, une conscience aiguë de ce qu'il y a d'indécemment à laisser perdre ce dont quelqu'un d'autre aurait besoin. Le gaspillage, le fait de jeter ce qui se mange encore, qui fonctionne encore, ou même qui peut se réparer, est sans doute l'un des comportements les plus anti-fraternels de la société de consommation. Varda, au hasard de ses pérégrinations, en donne quelques exemples extrêmes comme ces tonnes de pommes de terre discrètement déversées dans un champ par des producteurs parce qu'elles sont hors calibre, ou ces produits frais jetés à la poubelle – voire javellisés⁴ – par les grandes surfaces parce que leur date de péremption approche. Et ce, à quelques kilomètres du relais des Restos du cœur le plus proche...

Les glaneurs ont également en commun une solide conscience écologique. Laisser perdre ce qu'offre la terre leur apparaît comme une insulte à la nature ; jeter ce qui est réparable et contribuer à polluer la planète sont des actes anti-fraternels à l'égard des générations futures qui hériteront d'un environnement fragilisé, voire hostile.

LE DROIT DE GLANER : UN FLOU JURIDIQUE

Il règne autour du droit de glaner une sorte de flou juridique. Même si l'avocat consulté par Varda confirme formellement le droit de glaner⁵, les faits montrent qu'il est fréquemment interdit localement. Le glanage n'est défini dans le Code pénal qu'en creux, à travers les conditions dans lesquelles il est interdit. On ne peut glaner la nuit, et on ne peut glaner ni avant ni pendant la récolte. L'on sous-entend donc qu'en dehors de ces interdits le glanage est autorisé. « C'est autorisé sans trop l'être. C'est pas illégal du moins », explique un glaneur d'huîtres. Agnès Varda s'amuse à mettre en évidence la méconnaissance et le flou qui entourent ce droit – ou cette tolérance – multiséculaire⁶. Ainsi la séquence tournée au passage du Gois de Noirmoutier montre-t-elle que personne ne sait au juste ce que dit la loi, ni au sujet de la distance à respecter par rapport aux parcs, ni au sujet du poids autorisé : « Dix-quinze mètres des parcs », dit l'un ; « vingt-cinq mètres », dit l'autre. « Trois kilos », « cinq kilos par personne », « trois douzaines par personne » ? Le montage facétieux de Varda montre que personne ne connaît vraiment les textes⁷. Il s'agit sans doute d'être raisonnable.

Finalement, Varda suggère que le droit de glaner est soumis au bon vouloir et au bon sens du propriétaire. Il s'agit, pour ce dernier, d'être gentil : « De toute façon, la moitié des gens sont chiches. Ils veulent pas qu'on glane parce qu'ils n'ont pas envie d'être gentils, c'est tout », dit-elle en se régalant d'une figue fraîche grappillée. Le fait de laisser glaner a davantage à voir avec la gentillesse, la générosité et la fraternité qu'avec la loi. Autoriser le glanage, c'est reconnaître la nécessité de partager un peu de sa richesse avec celui qui n'a rien. Mais c'est aussi, pour le possédant, résister à un monde où le profit et la rentabilité tendent à remplacer toute forme de lien social. À une époque où tout se vend et tout s'achète, le glanage, bulle de gratuité dans une société dominée par l'argent, apparaît comme

³ Agnès Varda, Note d'intention.

⁴ Le 21 mai 2015, l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité l'interdiction pour les supermarchés et hypermarchés de javelliser leurs invendus alimentaires ou de les rendre impropres à la consommation. Ils doivent désormais les distribuer au travers de dons à des associations caritatives.

⁵ Précisons cependant que l'avocat se fonde sur l'article R-26 10e du Code pénal, et que ledit article fut abrogé en 1994. Dans un bonus du DVD *Les Glaneurs et la Glaneuse*, Varda retrace le droit de glanage à travers les âges et remarque que, depuis 1994, il n'en est plus fait mention.

⁶ On trouve des mentions du droit de glaner notamment dans l'Ancien Testament, dans une ordonnance signée par saint Louis vers 1260, dans un édit de 1554...

⁷ La réglementation dont on parle est visible ici : <http://www.passagedugois.com/pecheapiedssurlegois.html>

une pratique résolument anachronique, quoique nécessaire. Il s'agit de rappeler avec force la primauté du lien fraternel sur le profit : « Toi, tu n'as rien ; moi j'ai bien assez ; prends ce dont tu as besoin. »



LA FRATERNITÉ DES EXCLUS

Bien que tous les glaneurs ne soient pas nécessairement indigents, Varda fait la part belle dans son film à ceux qui n'ont rien, ceux que la vie a abîmés ou qui ne s'y sont pas insérés. Elle les filme et les écoute avec attention et respect, ils se racontent un peu. Le spectateur découvre des gens dont le sens de la solidarité et de la fraternité est immense.

Alain, par exemple, est pauvre. Il se nourrit de légumes glanés en fin de marché, directement sur le bitume. Vendeur de journaux de rue⁸, il vit dans un foyer pour travailleurs précaires⁹ en banlieue parisienne. Il se lève tous les matins à 4 heures pour fouiller les poubelles des boulangeries. Mais au fil de ses rencontres avec Alain, Varda découvre chez lui une facette étonnante : loin de se replier sur lui-même, de ruminer sa colère contre une société qui ne veut pas de lui, il dispense bénévolement des cours d'alphabétisation aux travailleurs immigrés de son foyer. Il choisit la posture solidaire exactement contraire à celle, trop souvent adoptée, qui consiste à chercher le coupable de sa propre misère chez le voisin immigré. Instruit et diplômé, Alain opte pour l'entraide désintéressée. Il donne ce qu'il a, c'est-à-dire son savoir. Étant donné l'importance de la maîtrise de la langue dans l'insertion sociale, la valeur de ce don est immense.

⁸ Dans la séquence tournée devant la gare Montparnasse, Alain vend *L'itinérant*, journal de rue destiné à aider les sans-logis.

⁹ Les foyers Sonacotra (Société nationale de construction de logements pour les travailleurs) sont des foyers pour travailleurs précaires et isolés. Depuis 2007, la Sonacotra est devenue Adoma.

Une autre séquence montre la fraternité et l'entraide entre les exclus. Lorsque Agnès Varda découvre le tas de pommes de terre mises au rebut parce que trop grosses ou trop petites, elle songe immédiatement à contacter les Restos du cœur qui envoient une petite équipe de ramasseurs, à la fois en grande précarité (un sans-emploi, une mère isolée) et soucieux de donner un coup de main plutôt que de rester oisifs en attendant l'aide. Varda tord ainsi le cou aux idées reçues sur les personnes précaires qui profiteraient toutes de l'aide sociale.

Salomon et Charlie sont également un bel exemple de cette solidarité entre exclus. Charlie recueille de temps en temps Salomon, lequel lui rapporte de quoi nourrir toute la rue. Ils distribuent aux voisins ce qu'ils ont en trop. Salomon répare aussi de vieux réfrigérateurs, qu'il revend ou qu'il donne – cela dépend certainement de l'acquéreur.

En mettant à l'honneur ces personnes généreuses et sans le sou, Varda prouve que la fraternité et la solidarité ne demandent pas nécessairement de grands moyens, qu'elles sont à la portée de quiconque veut donner, ne serait-ce qu'un peu de temps et d'attention à l'autre.

UNE GLANEUSE FRATERNELLE

La force et le succès du film doivent certainement beaucoup au regard si particulier d'Agnès Varda, mêlant empathie, respect et malice. Jamais condescendante à l'égard des indigents qu'elle rencontre, jamais moqueuse envers les marginaux, elle se met au contraire en scène comme étant l'une des leurs, car elle se considère comme une glaneuse d'images, de rencontres et de petits moments de grâce, facilités par la discrétion de sa caméra numérique. Oubliant très rapidement qu'ils sont filmés, les glaneurs de Varda se livrent aisément.

Si l'on ne devait garder qu'une image du film, ce serait sans doute la patate en forme de cœur¹⁰. Difforme, non calibrée, elle est l'emblème de tout ce que nous mettons au rebut pour non-conformité, mais qui peut s'avérer un trésor pour qui sait regarder autrement. La patate-cœur est aussi la métaphore de tous ces gens qui, parce qu'ils sont différents, malmenés ou militants, se tiennent ou sont mis à l'écart. Varda sait regarder autrement ces gens atypiques. C'est sans doute cela, la fraternité : chercher en l'autre le trésor, révéler de quoi il est riche. *Les Glaneurs et la Glaneuse* est un film profondément humaniste. C'est sans doute pour cette raison qu'il a fait le tour du monde.



¹⁰ Elle sert d'ailleurs d'emblème au film. En témoignent ces petits cœurs clignotant en haut à gauche du cadre pour renvoyer vers des bonus dans le DVD.

Activités pédagogiques autour des valeurs citoyennes

AXE 1 : GALERIE DE PORTRAITS

NIVEAUX

– 6^e/3^e.

OBJECTIF

– Reconstituer différents portraits de glaneurs, réfléchir aux raisons pour lesquelles ils glanent.

COMPÉTENCES

– Lire et comprendre des images mobiles empruntées au cinéma ; connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française.

DESCRIPTIF DE L'ACTIVITÉ

Proposer aux élèves de compléter le tableau suivant, soit entièrement pour les plus âgés, soit partiellement pour les plus jeunes, qui peuvent alors prendre en charge un seul personnage en petits groupes. Les élèves compléteront les portraits en ajoutant une phrase emblématique prononcée par la personne. On prévoira ensuite un temps de mise en commun afin d'enrichir la réflexion sur leur pratique par exemple (glanent-ils ? conçoivent-ils de glaner à l'avenir ?). Selon le niveau de la classe, on pourra réserver à l'échange collectif la dernière ligne du tableau – celle sur Agnès Varda, qui donne son sens au film.



Quelques éléments de réponse :

NOM DU PERSONNAGE	TIME CODE	CE QU'IL GLANE, AU SENS LARGE	CE QUE L'ON SAIT DE LUI	MOTIVATIONS
Claude	12 min 05 s	Des pommes de terre, de la nourriture dans les poubelles.	Il vit dans une caravane, pauvrement. Il est ce qu'on appelle aujourd'hui un SDF. Il avait jadis un emploi stable, des enfants, une maison. Mais il a perdu son travail de routier suite à un contrôle d'alcoolémie. Sa femme l'a quitté et il ne voit plus ses enfants. Claude parle de « dégringolade ». Chaque mois, il touche le RMI*, puis fait la manche et les poubelles.	Il glane pour manger, pour survivre. Il n'a pas le choix.
Édouard Loubet, le chef cuisinier	17 min 40 s	Des herbes aromatiques (sarriette par exemple), des pommes, du raisin...	Il est restaurateur. Au moment du tournage, il est le plus jeune chef doublement étoilé par le guide Michelin. Sa cuisine est partiellement fondée sur les produits qu'il glane et grappille dans la nature. Par principe et par souci d'économie, il recycle tout dans sa cuisine.	Il a été éduqué au glanage par ses grands-parents. Il glane par plaisir et pour contrôler les produits qu'il cuisine. Enfin, le glanage fait partie de son économie de restaurateur. Cela lui permet de limiter le prix de son menu gastronomique. Le glanage est pour lui un choix professionnel.
Hervé	33 min 40 s	Des petites choses : du bois, des emballages de consommation, de l'ardoise, des paquets de papier à cigarette, des morceaux de ferraille, et parfois des choses plus volumineuses.	Il est peintre et biffin. Il parcourt les communes environnantes, de préférence de nuit, en vélo. Il repère les tas d'encombrants abandonnés et se sert. À partir de ces objets recyclés, il crée des objets d'art, des tableaux.	Il aime les objets jetés parce qu'ils ont déjà vécu, ils sont patinés. Il aime l'idée de donner une deuxième chance aux rebuts. Il voit les objets abandonnés comme des cadeaux de Noël. Il a été éduqué ainsi par son grand-père. Hervé est partisan du « rien », de la décroissance, en quelque sorte. La « récup' » entre pour lui dans une démarche artistique et éthique.
François, « l'homme aux bottes »	53 min 26 s	De tout.	Il vit « 100 % poubelles » depuis dix ans, sans jamais tomber malade. Il a un emploi salarié et ne se considère pas du tout comme pauvre. Doté d'une conscience écologique forte, il est très marqué par les conséquences du naufrage du pétrolier <i>Erika</i> . Il porte toujours des bottes en caoutchouc, car elles l'isolent du terrain hostile et lui donnent des airs de seigneur*.	Il fouille les poubelles par souci d'éthique. Il trouve scandaleux de gaspiller ce qui est encore mangeable, notamment les produits que les industries agroalimentaires déclarent périmés alors qu'ils sont encore consommables. Il revendique un rôle d'agitateur, opposé à la société de surconsommation, symbolisée selon lui par les compagnies pétrolières. La récupération est un choix éthique et écologique.
			* Dans <i>Deux Ans après</i> , Agnès Varda retrouve François. Il lui révèle qu'il a été interné suite à des plaintes de ses voisins gênés par son envahissante brocante.	

NOM DU PERSONNAGE	TIME CODE	CE QU'IL GLANE, AU SENS LARGE	CE QUE L'ON SAIT DE LUI	MOTIVATIONS
Salomon	57 min 58 s	De la nourriture, des appareils électroménagers.	Il vit au jour le jour, au gré de ses trouvailles. Son ami Charly, qui l'héberge de temps en temps, l'appelle l'« oiseau migrateur », car il vient et repart. Il fouille les poubelles à la recherche de nourriture qu'il rapporte à Charly. Souvent, il en a trop, donc il distribue le surplus aux voisins. Il récupère des vieux appareils électroménagers qu'il répare pour les revendre ou les donner aux voisins.	C'est un as de la « débrouille ». Il vit dans une sorte d'économie parallèle fondée sur la récupération, le bricolage, la revente et l'entraide. Il glane par nécessité, mais ne semble aucunement souffrir de sa situation. Salomon se contente de peu et semble très heureux.
Alain	1 h 11 min 28 s	Des fruits et légumes du marché, du pain, des sandwiches jetés par les boulangeries.	Instruit et diplômé, ancien maître-auxiliaire, il est vendeur de journaux de rue, il vit dans un foyer en banlieue parisienne. Il se lève tous les matins à 4 heures pour arriver à Paris avant le passage des éboueurs. Il donne bénévolement des cours d'alphabétisation aux travailleurs immigrés de son foyer.	Il glane par nécessité, par pauvreté. Il semble considérer l'argent comme un moyen d'assurer le strict nécessaire. Puisque le nécessaire se trouve par terre, il n'éprouve pas le besoin de gagner plus.
Agnès Varda	Tout au long du film	Des images, des rencontres, des confidences, des idées...	Elle est cinéaste. Pour ce film, elle parcourt la France à la rencontre des glaneurs des champs, des villes, qui ont le choix, qui ne l'ont pas, qui sont heureux, qui le sont moins. Elle se filme elle-même également, puisqu'elle est une glaneuse. Elle remarque qu'elle vieillit, qu'elle sera bientôt en dehors de la vie, comme tous ceux qu'elle filme.	Elle glane des images pour élaborer un propos fraternel. Elle écoute et filme les glaneurs, et construit une réflexion sur notre société de consommation et de gaspillage. Elle dénonce d'une part le gaspillage, d'autre part l'exclusion. Elle réhabilite ceux que la société écarte en leur rendant leur dignité. Elle glane pour militer et pour créer.

AXE 2 : ÉCOCITOYENNETÉ, RECYCLAGE, ART ET RÉCUPÉRATION

NIVEAUX

– 6^e/5^e.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux du tri sélectif et du recyclage.
- Fabriquer une œuvre d'art collaborative avec des objets destinés à la poubelle.

COMPÉTENCES

- Mettre en œuvre un projet artistique.
- Se sensibiliser au développement durable.

DESCRIPTIF DE L'ACTIVITÉ

1. Visionner la séquence sur le tri des déchets (de 56 min 18 s à 57 min 50 s, et de 1 h 01 min 01 s à 1 h 01 min 42 s). On peut également laisser le témoignage de Salomon situé entre ces deux passages. Questionner la classe sur la nécessité du tri sélectif et du recyclage.

2. Si cela est possible, en partenariat avec la communauté de communes, organiser une visite dans un centre de tri des collectes sélectives ou dans une déchetterie. Réaliser un compte-rendu de visite, sous forme de panneau d'exposition, autour des problématiques suivantes :

- Qu'est-ce qu'un centre de tri des collectes sélectives ?
- Comment trie-t-on ? Comment recycle-t-on ?
- Que deviennent les matériaux recyclés ? Chercher des exemples d'objets fabriqués dans des matériaux recyclés.

3. Engager la classe dans une action concrète (soit la mise en place dans l'établissement du tri sélectif, soit une opération de sensibilisation au gaspillage au restaurant scolaire).

4. Fabriquer un objet en matériaux de récupération.

Le film d'Agnès Varda évoque plusieurs artistes dont le travail repose sur la récupération : Hervé (VR2000), Louis Pons, Bodan Litnianski, Sarah Sze. Tous ont en commun de récupérer ce qui a été jeté pour en faire un objet à visée esthétique.

Demander aux élèves de récupérer chez eux ce qui est promis à la poubelle (papiers, petits métaux légers, plastiques...) et de l'apporter en classe. Ceux qui habitent à la campagne apporteront des bâtons de bois. Prévoir également du fil transparent solide.

Réaliser de manière collaborative, un ou plusieurs mobiles qui seront suspendus dans la classe ou à différents endroits de l'établissement.

Prévoir un temps de réflexion sur le sens d'une œuvre d'art réalisée en matériaux de récupération.

- Qu'a-t-on évité en recyclant ainsi nos déchets ?
- Le déchet peut-il devenir beau ?
- Par quel processus l'avez-vous rendu beau ?

Cette activité peut également s'inscrire dans le cadre de la liaison école/collège suite à la création du cycle 3.

AXE 3 : LE DROIT DE GLANAGE À TRAVERS LES ÂGES

NIVEAUX

- 4^e/3^e.

OBJECTIF

- Comprendre l'évolution et les formes du glanage.

COMPÉTENCE

- Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française.

DESCRIPTIF DE L'ACTIVITÉ

À partir du film d'une part et d'une représentation des *Glaneuses* de Jean-François Millet d'autre part, faire relever par les élèves les différences entre le glanage pratiqué autrefois et le glanage moderne. Quelles évolutions techniques et sociales ont modifié les habitudes des glaneurs ? (Généralisation des machines agricoles, émergence des supermarchés, normes de calibrage...)

Que glane-t-on aujourd'hui ? Dans les champs ? Et dans les villes ?

Rechercher dans le film les différentes attitudes des propriétaires face au glanage (ceux qui laissent faire volontiers ; ceux qui laissent faire, mais avec un cadre strict ; ceux qui laissent faire, mais qui n'apprécient guère ; ceux qui interdisent...).

Que dit la loi ?

Reconstituer l'histoire du droit de glaner à travers les siècles. Par groupe ou collectivement, établir comment, au fil des siècles, la loi encourage, encadre, autorise ou omet le droit de glaner¹¹ :

- dans l'Antiquité, par la lecture et l'étude de textes fondateurs (Bible, Ancien Testament : Lévitique 19, 9 / Deutéronome 24, 19-21 / Le livre de Ruth, 2, 2-10 / Le Talmud de Jérusalem commentant et précisant les lois de Moïse dans le traité de Péa) ;
- au Moyen Âge, par la lecture et l'étude d'extraits de la charte de la forêt (6 novembre 1217) et d'une ordonnance de Saint-Denis (vers 1260) régissant le moment où les bêtes peuvent être lâchées dans les champs afin que les pauvres puissent y glaner ;
- à l'époque moderne, par la lecture et l'étude de l'édit de Novembre 1554, article 10, des interdictions en 1779¹² ;
- avant 1994 (article 520 du Code civil, article 471 n° 10 du Code rural, article R 26.10 de l'ancien Code pénal) ? Depuis 1994 (article R 635.1 du nouveau Code pénal) ?

Peut-on glaner dans les champs aujourd'hui ?

Quelle loi importante a été votée en 2015 concernant les invendus alimentaires des supermarchés ?

AXE 4 : LES RESTOS DU CŒUR

NIVEAUX

- 4^e/3^e.

OBJECTIF

- Découvrir le fonctionnement d'une association emblématique.

COMPÉTENCE

- Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française.

DESRIPTIF DE L'ACTIVITÉ

Visionner la séquence sur les Restos du cœur (de 10 min 37 s à 11 min 53 s).

L'activité est conçue pour être réalisée en salle informatique. À partir du site internet officiel des Restos du cœur, proposer aux élèves le questionnaire suivant :

- Que sont les Restos du cœur ?
- Comment s'appelait le fondateur de l'association ? Pourquoi était-il déjà célèbre ?
- En quelle année l'association fut-elle créée ?
- Quelle chanson a accompagné et promu la création des Restos du cœur ? Qui l'a composée ?
- Quel événement musical télévisé rappelle chaque année l'existence des Restos ?
- Selon les derniers chiffres disponibles, combien de repas ont été distribués ?
- Cite les autres domaines d'intervention des Restos.
- À l'origine, les Restos du cœur distribuaient des repas. Explique pourquoi l'association a considérablement élargi son champ d'action.

¹¹ Le lien suivant peut s'avérer utile également : <https://scinfolex.com/2016/02/06/retour-et-metamorphoses-du-droit-de-glanage-racine-historique-des-communs/>

¹² <https://books.google.fr/books?id=FwIFAAAcAAJ&pg=PA158&lpg=PA158&dq=1779+glanage&source=bl&ots=Jhz-TH5lWb&sig=QFTfTQM3gix-igIOZmEJ2cajXjc&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKewiq9Zn5g-vNAhWCORoKH8uDqsQ6AEIMTAE#v=snippet&q=1779%20glanage&f=false>

- Explique ce qu'est la loi Coluche. Qu'apporte-t-elle ?
- Qui fait fonctionner concrètement les Restos ?
- Quel lien peux-tu faire entre les Restos du cœur et la fraternité qui figure dans notre devise républicaine ?
- Et toi, quelle petite action peux-tu faire, à ton niveau, pour aider l'association ?

Pour cette dernière question, prévoir un temps d'échange oral collectif.